

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche et du Développement Technologique

Le MESRS contribuera à l'Appel à Projets ARIMNet2 en prenant en charge les dépenses ci-dessous à hauteur de 10 000€ par an et par projet.

Nomenclature des postes de dépenses pouvant faire l'objet de financement :

Chapitre	Article	Intitulés des postes de dépenses
34.01		Remboursement de frais
	01	Frais de transport des chercheurs Algériens en Algérie et à l'étranger
	01	Frais de transport des chercheurs Algériens en Algérie
	01	Frais de transport des chercheurs Algériens à l'étranger
	01	Frais de transport des chercheurs étrangers en Algérie
	02	Rencontres scientifiques en Algérie : frais d'organisation, d'hébergement, de restauration et de transport
	03	Honoraires des enquêteurs
	04	Honoraires des guides
	05	Frais de travaux et de prestations réalisés en dehors de l'entité de recherche

Pourront bénéficier des financements : les équipes des Laboratoires de recherche des Universités et Centres Universitaires, les équipes des Laboratoires de Recherche des Grandes Ecoles d'Ingénieur, les Centres de recherche (EPST).

National contact point:

Ms. Rachida YAHIAOUI-ZAIDI email : rachida_zaidi@yahoo.fr

Mobile: 00213 552 491 553 Tel: +213 3041 6918

Director of Thematic Research Agency for Natural and Life Sciences.

Campus Targa Ouzzemour University of Bejaia 06000

ALGERIA